



Master de Sciences sociales 2021-2022

Université Paris 8
UFR Textes & Sociétés
Département de sociologie et d'anthropologie

Responsables du Master :
Yasmine Siblot et Anaïs Leblon

Responsable du parcours Mondes Urbains et Inégalités : Yasmine Siblot
yasmine.siblot@univ-paris8.fr

Responsable du parcours Anthropologie de la Mondialisation : Anaïs Leblon
anais.leblon@univ-paris8.fr

Secrétariat du master : Corinne Charron
bureau B348 – Tél. 01 49 40 68 18
corinne.charron@univ-paris8.fr
2 rue de la Liberté – 93526 Saint-Denis Cedex

Sommaire

Objectifs du Master de sciences sociales	5
Compétences visées par le diplôme	7
Poursuites d'études et débouchés professionnels	8
Formation continue et alternance	9
Partenariats internationaux	10
Conditions d'admission.....	12
Organisation des deux années et parcours	14
Déroulement du cursus (maquette)	17
Présentation générale des cours	23
EC libres recommandés en dehors du master	30
Cours et séminaires du Master de Sciences Sociales ouverts aux étudiant·es d'autres formations de Paris 8.....	33
Formes d'évaluation et mémoire.....	34
Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022	39
Laboratoires de recherche	42
Equipe pédagogique	44
Enseignant·es du département et leurs principaux thèmes de recherche .	45

OBJECTIFS DU MASTER DE SCIENCES SOCIALES

Ce master généraliste vise la consolidation des concepts, méthodes et techniques de la recherche en sciences sociales dans une double optique : de formation aux métiers de la recherche universitaire et de préparation aux métiers mobilisant les outils des sciences sociales hors du monde académique.

Il s'adresse à des étudiant·es salariés ou non, français ou étrangers, désireux d'acquérir de solides compétences sur le plan théorique et méthodologique en sociologie et en anthropologie, afin de s'engager ensuite vers les métiers de l'étude, de la recherche et/ou de l'enseignement.

Quatre points forts font l'originalité et la cohérence de cette formation :

- **Un master qui met l'accent sur la mise en œuvre de savoirs théoriques adossés à l'enquête de terrain en sociologie et en anthropologie.** Le M 1, centré sur l'acquisition des méthodes de recherche des sciences sociales à travers la réalisation d'enquêtes collectives, individuelles et de cours théoriques, se clôture par un mémoire de recherche préparatoire au mémoire de M2 ou par un mémoire lié à un stage. Les deux années visant l'intégration professionnelle sont articulées autour d'un séminaire de laboratoire.
- **Un master qui vise à forger un esprit collectif de travail** au sein des enquêtes collectives de Master 1 ou encore à travers les ateliers d'accompagnement à la recherche ou à l'expertise professionnelle au cours des deux années.
- **Un master résolument tourné vers l'international.** Le département de sociologie et d'anthropologie a largement développé sa politique de coopération internationale. La formation favorise la mobilité étudiante et

développe des accords et collaborations avec des universités européennes et hors UE La possibilité offerte aux étudiant·es, en M1 et en M2, de réaliser des stages ou des semestres d'étude à l'étranger rend concrète cette politique. Le parcours « Anthropologie de la mondialisation » renforce également cette perspective, tout comme la collaboration de nombreux enseignant·es-chercheur·es du département à des programmes internationaux.

- **Une ouverture aux différents secteurs et métiers de la recherche en sciences sociales.** L'ensemble de cette formation de master comporte une dimension professionnalisante, en permettant aux étudiants d'acquérir les bases méthodologiques solides, mais aussi de réfléchir, dans les divers séminaires ou cours d'accompagnement collectif à leur orientation, en favorisant la rencontre avec des chercheurs et des sociologues et anthropologues professionnels travaillant dans différents contextes (enseignement, cabinets de conseil aux organisations, associations, ONG de développement et d'intervention sociale, syndicats, collectivités territoriales, bureaux d'étude, organismes d'enquête publics ou privés, muséologie, métiers de la culture, diplomatie culturelle, etc.). Il s'agit d'offrir une formation qui ouvre sur les différents métiers et secteurs de la recherche, non réductibles à la sphère académique.

COMPETENCES VISEES PAR LE DIPLOME

- Travailler de manière autonome sur un sujet original (analyser, enquêter, étudier, découvrir, innover).
- Travailler en groupe, animer un groupe (sens de l'écoute, de l'organisation) afin d'élaborer une réflexion collective.
- Développer, sur tout sujet, une recherche des sources, savoir effectuer une recherche documentaire afin d'établir une bibliographie exhaustive sur un sujet.
- Rassembler, contextualiser, analyser et synthétiser les travaux antérieurs sur un sujet pour produire un état des lieux.
- Construire des outils adéquats pour répondre à une consigne ou une demande.
- Lire et analyser des données quantitatives et qualitatives afin de produire des résultats sur une question donnée.
- Construire un protocole d'étude adapté à une question.

POURSUITES D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Doctorat de sociologie et d'anthropologie ou d'une autre discipline des sciences sociales mobilisant la sociologie.

Enseignement : possibilité de préparer le CAPES de Sciences Economiques et Sociales, dans le cadre du Master « Enseignement et Formation aux Sciences Economiques et Sociales » (MEEF), proposé par le département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Paris 8 et l'Université de Paris Est Créteil. Pour suivre la préparation, il faut s'inscrire dès le M1, ou dans son prolongement, dans le master MEEF.

Métiers d'étude et de prospection dans les domaines de la recherche en sciences de l'homme et de la société, du développement local, des études socio-économiques :

- Sociologues praticien-nes dans les métiers du conseil en organisation ou du développement social
- Chargé-es d'études ou de missions dans des structures privées ou publiques (bureaux d'études, associations, services des administrations centrales ou des collectivités territoriales)
- Chef-fes de projet en ingénierie sociale, urbaine ou organisationnelle

Concours de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale (IRA, Attaché territorial, Rédacteur territorial, Ingénieur d'études ou de recherche...).

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

FORMATION CONTINUE

Quel que soit votre statut (salarié-e, demandeur-e d'emploi, professionnel-le libéral-e...) ce diplôme peut être suivi en formation continue.

Vous trouverez des conseils pour le financement, devis et suivi administratif auprès du service Formation Permanente au 0 820 20 51 00 - info-sfp@univ-paris8.fr ou sur www.fp.univ-paris8.fr

ALTERNANCE

Du fait de son organisation pédagogique, notre formation n'est pas en mesure d'accueillir des étudiant-es en alternance.

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Responsables des échanges internationaux : Emma Gobin
emma.gobin@univ-paris8.fr

Accords Erasmus

Allemagne : Humboldt Universität de Berlin

Autriche : université de Vienne

Espagne : université Complutense de Madrid, univ. Pablo de Olavide de Séville

Grèce : university of the Aegean de Mytilène

Hongrie : université Eotvos Lorand de Budapest

Finlande : université de Joensuu

Islande : University of Iceland, Reykjavik

Italie : Université de Bologne, université de Naples Federico II, université de Pérouse, université de Milan Bicocca

Pologne : Université de Varsovie

Portugal : Institut Universitaire de Lisbonne (ISCTE), université de Porto (FLUP)

Suisse : université de Basel

Turquie : université Galatasaray, Istanbul

Accords bilatéraux et autres programmes internationaux

Brésil : université de Sao Paulo, université de Rio

Etats-Unis : programme MICEFA

Mozambique : accord avec l'Aframo-CHS, Maputo (association interuniversitaire)

Québec : programme BCI (ex CREPUQ).

Soudan : université de Khartoum et projet ADESFA voir ci-dessous

Les étudiant-es peuvent en outre candidater, si des places s'avèrent disponibles, auprès d'universités étrangères ayant une convention avec notre université au travers d'autres départements.

Au Soudan : projet ADESFA CliMigraForm

CliMigraForm : « Développement de formation à l'enquête participative et citoyenne sur climat et migrations » est un programme biannuel (2020-2022) financé par le MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) dans le cadre de l'ADESFA (Aide au Développement de l'Enseignement Supérieur Français en Afrique). Il se déploie par le biais d'un partenariat entre l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis (France) et l'Université de Khartoum (Soudan), liés par convention interuniversitaire depuis 2009. Le public en formation est un groupe mixte d'étudiants (Master et Doctorat) et membres d'associations de la société civile, français et soudanais, encadré par 10 enseignants-chercheurs sur deux sessions de formation à l'enquête, en contexte urbain (Mars 2021) et rural (Octobre 2021), dont les résultats seront présentés dans un colloque final à l'Université Paris 8 (Juin 2022). Pour plus d'information : <https://climigraform.org>

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidatures se font via l'application e-candidat (sauf pour le passage de M1 en M2). L'étude des candidatures est effectuée par une commission composée par les responsables de la formation et d'autres enseignant-es.

Pour les étudiant-es étranger-es, une certification du niveau C1 en français (DELF niveau C1 ; TEF niveau 4) sont demandées.

Conditions d'admission en Master 1 :

Étudiant-es en formation initiale :

- 1- posséder une licence en sociologie ou en anthropologie (180 crédits) ou sur dérogation accordée par la commission pédagogique, une licence dans une autre discipline des sciences sociales ou un diplôme considéré comme équivalent
- 2- présenter le bulletin de notes de la dernière année d'études
- 3- rédiger une lettre de motivation revenant sur leur parcours et indiquant les raisons pour lesquelles ils souhaitent s'inscrire dans ce Master
- 4- présenter un projet de recherche argumenté de 5 pages (état des lieux sur la question, problématique, dispositif méthodologique, bibliographie)
- 5- constituer le dossier administratif

Personnes souhaitant reprendre leurs études (notamment dans le prolongement d'une expérience professionnelle) :

Il est demandé en outre de joindre leur curriculum vitae et une lettre de motivation détaillant leur formation initiale, leur expérience professionnelle et les raisons pour lesquelles elles souhaitent s'inscrire dans ce Master.

Conditions d'admission en Master 2 :

Les étudiant-es doivent candidater dans le parcours « Mondes Urbains et inégalités » ou dans le parcours « Anthropologie de la mondialisation.

Étudiant-es déjà inscrit-es en M1 au Master sciences sociales :

Le passage en M2 ne nécessite pas de recandidater via e-candidat mais est conditionné par la réussite en M1 (voir plus bas les modalités de validation de connaissances). Il est également nécessaire de présenter un **projet de recherche** pour le M2. Il s'agit d'un projet de recherche argumenté de 5 pages qui se situe en général dans le prolongement du mémoire de M1.

Étudiant-es s'inscrivant directement en M2 :

Étudiant-es en formation initiale :

1. posséder un M1 en sociologie ou en anthropologie (180 crédits) ou sur dérogation accordée par la commission pédagogique, dans une autre discipline des sciences sociales ou un diplôme considéré comme équivalent. La mention AB (12/20 min) au M1 est exigée.
2. présenter le bulletin de notes de la dernière année d'études
3. rédiger une lettre de motivation revenant sur leur parcours et indiquant les raisons pour lesquelles ils souhaitent s'inscrire dans ce Master
4. présenter un projet de recherche argumenté de 5 pages (état des lieux sur la question, problématique, dispositif méthodologique, bibliographie)
5. constituer le dossier administratif

Personnes souhaitant reprendre leurs études (notamment dans le prolongement d'une expérience professionnelle) :

Il est demandé en outre de joindre leur curriculum vitae et une lettre de motivation détaillant leur formation initiale, leur expérience professionnelle et les raisons pour lesquelles elles souhaitent s'inscrire dans ce Master.

ORGANISATION DES DEUX ANNEES ET PARCOURS

Le Master est constitué de deux années (M1 et M2). Il se prépare en principe en deux ans. La validation complète de chaque niveau entraîne l'acquisition de 60 crédits (ECTS). Le diplôme est obtenu après la validation des deux années.

Le Master 1 est indifférencié (sociologie et anthropologie).

En Master 2, les étudiants ont le choix entre deux parcours :

- Mondes Urbains et Inégalités
- Anthropologie de la mondialisation

1^{ère} année de master (M1)

Elle est organisée autour d'un **tronc commun** au sein duquel sont mutualisés des cours de sociologie et d'anthropologie. Le premier semestre offre **une formation originale à l'enquête de terrain**. Il est orienté vers l'acquisition fondamentale des méthodes quantitatives et qualitatives des deux disciplines à partir de la réalisation d'une enquête collective. Ce dispositif s'inscrit dans une tradition ancienne du département de sociologie et d'anthropologie de Paris 8 de formation à l'enquête de terrain.

Le semestre 2 est organisé de manière à permettre aux étudiants une pré-spécialisation afin de s'orienter vers un des deux parcours de Master 2. Des cours thématiques à choix proposent de se former à des concepts et des domaines spécifiques de la sociologie et de l'anthropologie. Une part importante du travail consiste en la réalisation d'un mémoire d'étape.

Les étudiants sont fortement encouragés à réaliser une mobilité à l'étranger, dans le cadre d'un parcours international, préparé dès le premier semestre.

<p>Pour passer en M2, les étudiants doivent valider au minimum 48 ECTS (dont le mémoire).</p>
--

M2 Parcours «Mondes urbains et inégalités»

Le parcours de sociologie accorde une place centrale au travail empirique et réflexif dans l'élaboration des données et des analyses, qu'il s'agisse d'enquête de terrain, de méthodes quantitatives ou de travail sur archives. Outre les cours développant les approches ethnographiques, il propose un cours d'approfondissement sur l'exploitation et l'analyse de données statistiques.

Ce parcours offre une formation généraliste en sociologie mais plusieurs thématiques sont privilégiées à travers l'étude des mondes urbains et des inégalités : sociologie des inégalités sociales et des rapports sociaux (de classe, de genre, et ethnoraciales), sociologie urbaine, sociologie du travail et de l'emploi, sociologie des mobilisations, sociologie des migrations, entre autres.

Si les terrains de recherche explorés par les étudiant-es sont très variés (en France et à l'étranger), ces thématiques sont en partie liées à l'ancrage de l'Université Paris 8 dans la Seine-Saint-Denis et à Saint-Denis et des partenariats existent avec des institutions et associations locales pour la réalisation d'enquêtes ou de stages par les étudiant-es.

Ce parcours est principalement adossé au laboratoire CRESPPA qui comprend les équipes CSU, GTM et Labtop) (Unité mixte de recherche, voir plus bas).

M2 Parcours «Anthropologie de la mondialisation »

Un projet international fort, en finalité recherche et professionnelle. L'accent est mis sur le développement d'un projet international par l'étudiant, sous la forme d'une enquête ethnographique ou de réflexion théorique. Ce projet doit être articulé autour des questions de la mondialisation et des enjeux des sociétés post-coloniales et multi-culturelles.

La mondialisation désigne un processus historique, économique et culturel de longue durée porteurs d'enjeux qui nécessitent une remise en cause des cadres intellectuels qui ont marqué la période qui s'achève. La fin des identités simples, des catégorisations, voire des cloisonnements de l'époque moderne, laissent la place à de nouvelles identifications, de nouvelles constructions collectives (subjectives, culturelles, religieuses, politiques) de nouvelles singularités et donc de nouvelles altérités. Objet privilégié de la discipline anthropologique depuis sa fondation, cette altérité « en reconfiguration » et les bouleversements des sociétés, nécessitent une anthropologie qui permette une mise en perspective critique des sociétés et de leurs acteurs.

Le parcours met en outre l'accent sur la formation aux politiques du développement et de l'environnement - en particulier sur la gestion de l'eau-, sur les enjeux des circulations culturelles et techniques dans les mobilités contemporaines et sur les phénomènes de patrimonialisation. Enfin, les recompositions politiques (rapports tributs-états notamment) et les enjeux de la ville monde (identités urbaines, conflits, cultures) forment un dernier volet.

La formation à la recherche est animée dans le cadre du Laboratoire Lavue (Unité mixte de recherche, voir plus bas).

DEROULEMENT DU CURSUS (MAQUETTE)

Master 1 en Sciences Sociales

M1 – SEMESTRE 1		
METHODES (15 ECTS)		
Préparation et développement d'un projet d'enquête : recueil et analyse des données		
Connaître les méthodes de production de l'enquête		
5 ECTS	Approches quantitatives : textes et méthodes	
5 ECTS	Approches ethnographiques : textes et méthodes	
5 ECTS	Langues étrangères et de terrain (au choix dans les départements de langues de Paris 8)	
PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)		
Formation à l'enquête sociologique et anthropologique : pratiquer le terrain, comprendre les dynamiques sociales		
Apprendre le métier de sociologue et d'anthropologue (au choix)		
10 ECTS	Enquête collective « hors les murs » : Connaissance du contexte, élaboration du protocole d'enquête, stage de terrain (<i>2 options en France pour 2 groupes</i>)	
	Stage en milieu professionnel externe	
Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche (un séminaire au choix)		
5 ECTS	Séminaire du laboratoire CRESPPA	<i>Séminaire annuel</i>
	Séminaire du laboratoire LAVUE	

M1 – SEMESTRE 2			
UE 3	Retour sur les pratiques d'enquête (15 ECTS) Analyse, interprétation, comparaison des données de l'enquête sociologique et anthropologique		
	Accompagnement à la problématisation de l'enquête		
1 EC	5 ECTS	Accompagnement du projet d'enquête personnel (séminaire annuel qui débute en octobre)	
	Thématiques et Débats (2 EC au choix)		
1 EC	5 ECTS	Travail, emploi et précarité	Globalisation, mondialisation
		Villes, migrations et mobilisations	Politiques de la Nature
		Classes sociales, mobilités, inégalités	Circulations culturelles
		Approches quantitatives des sociétés contemporaines	Développement en contexte global
1 EC	5 ECTS	EC Libre (à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du MSS, au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention : voir plus bas)	
UE 4	Mémoire		
1 EC	15 ECTS	Mémoire d'étape (recherche ou rapport de stage professionnel)	

Master 2

Parcours Mondes Urbains et Inégalités (MUI)

M2 MONDES URBAINS ET INEGALITES – SEMESTRE 3					
UE 5	Méthodes et Approches (15 ECTS)				
	Langues étrangères				
1 EC	5 ECTS	Lire et traduire les sciences sociales en anglais			
	Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche (au choix : le séminaire qui n'a pas été déjà suivi en M1)				
1 EC	5 ECTS	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Séminaire de Laboratoire CRESSPA</td> <td rowspan="2" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><i>Séminaire annuel</i></td> </tr> <tr> <td>Séminaire de Laboratoire LAVUE</td> </tr> </table>	Séminaire de Laboratoire CRESSPA	<i>Séminaire annuel</i>	Séminaire de Laboratoire LAVUE
Séminaire de Laboratoire CRESSPA	<i>Séminaire annuel</i>				
Séminaire de Laboratoire LAVUE					
	Approfondissements thématiques (1 EC au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)				
1 EC	5 ECTS	EC Libre (à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du M2 AMO, au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention : voir plus bas) Attention : choix à réaliser en concertation avec le directeur de mémoire.			
UE 6	PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)				
	Recueil et analyse des données pour une enquête personnelle				
	Accompagnement				
1 EC	5 ECTS	Accompagnement pendant et après le diplôme de Master (<i>séminaire annuel</i>)			
	Enquête de terrain ou stage professionnel (au choix)				
1 EC	6 ECTS	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Enquête de terrain intensive en Socio pour projet personnel</td> </tr> <tr> <td>Stage en milieu professionnel externe</td> </tr> </table>	Enquête de terrain intensive en Socio pour projet personnel	Stage en milieu professionnel externe	
Enquête de terrain intensive en Socio pour projet personnel					
Stage en milieu professionnel externe					
1 EC	4 ECTS	Rapport interméd. d'enquête ou stage professionnel			

M2 MONDES URBAINS ET INEGALITES – SEMESTRE 4		
UE 7	APPROFONDISSEMENTS en SOCIOLOGIE du CONTEMPORAIN (10 ECTS)	
	Thématiques et Débats (2 EC au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)	
2 EC	5 ECTSx2	Travail, emploi et précarité
		Villes, migrations et mobilisations
		Classes sociales, mobilités et inégalités
		Approches quantitatives des sociétés contemporaines
UE 8	MEMOIRE FINAL (20 ECTS)	
1 EC	15 ECTS	Mémoire final d'enquête personnel en sociologie
1 EC	5 ECTS	Soutenance du mémoire

Master 2

Parcours Anthropologie de la mondialisation (AMO)

M2 ANTHROPOLOGIE DE LA MONDIALISATION — SEMESTRE 3					
UE 5	Méthodes et Approches (15 ECTS)				
	Langues étrangères				
1 EC	5 ECTS	Anthropology of cultural Globalization			
	Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche (au choix : le séminaire qui n'a pas été déjà suivi en M1)				
1 EC	5 ECTS	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Séminaire de Laboratoire CRESSPA</td> <td rowspan="2" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><i>Séminaire annuel</i></td> </tr> <tr> <td>Séminaire de Laboratoire LAVUE</td> </tr> </table>	Séminaire de Laboratoire CRESSPA	<i>Séminaire annuel</i>	Séminaire de Laboratoire LAVUE
Séminaire de Laboratoire CRESSPA	<i>Séminaire annuel</i>				
Séminaire de Laboratoire LAVUE					
	Approfondissements thématiques (1 EC au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)				
1 EC	5 ECTS	<p>EC Libre à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du M2 MUI, au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention : voir plus bas)</p> <p>Attention : choix à réaliser en concertation avec le directeur de mémoire.</p>			
UE 6	PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)				
	Recueil et analyse des données pour une enquête personnelle				
	Accompagnement				
1 EC	5 ECTS	Accompagnement pendant et après le diplôme de Master (<i>séminaire annuel</i>)			
	Enquête de terrain ou stage professionnel (au choix)				
1 EC	6 ECTS	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Enquête de terrain intensive en anthropologie pour projet personnel</td> </tr> <tr> <td>Stage en milieu professionnel externe</td> </tr> </table>	Enquête de terrain intensive en anthropologie pour projet personnel	Stage en milieu professionnel externe	
Enquête de terrain intensive en anthropologie pour projet personnel					
Stage en milieu professionnel externe					
1 EC	4 ECTS	Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel			

M2 ANTHROPOLOGIE DE LA MONDIALISATION – SEMESTRE 4		
UE 7	APPROFONDISSEMENTS en ANTHROPOLOGIE du CONTEMPORAIN (10 ECTS)	
	Thématiques et Débats (2 EC au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)	
2 EC	5 ECTSx2	Globalisation, mondialisation, identités
		Politiques de la Nature
		Circulations culturelles
		Développement en contexte global
UE 8	MEMOIRE FINAL (20 ECTS)	
1 EC	15 ECTS	Mémoire final d'enquête personnel en anthropologie
1 EC	5 ECTS	Soutenance du mémoire

PRESENTATION GENERALE DES COURS

MASTER 1, Semestre 1

Le premier semestre du M1 a la spécificité d'être structuré autour d'une enquête collective «hors les murs» : cette enquête collective est réalisée par l'ensemble de la promotion sur un même thème. La promotion est partagée en deux demi-groupes ayant cours le mercredi avec Livia Velpry ou le vendredi avec Yasmine Siblot.

Les étudiant-es qui en font la demande, peuvent, uniquement sur la base d'un projet précis, et sous réserve de l'accord des responsables du master, réaliser un stage en milieu professionnel à la place de cette enquête.

Deux cours méthodologiques et théoriques sont liés à la réalisation de l'enquête :

Approches quantitatives : textes et méthodes (Marie-Paule Couto)

Approches ethnographiques : textes et méthodes (Anaïs Leblon)

S'ajoute à ces cours un atelier d'accompagnement du mémoire d'enquête personnel. Cet atelier annuel débute en octobre (Yasmine Siblot)

Langues étrangères

En M1 : il faut suivre un cours d'anglais ou de langue et de terrain dans les départements de langues de Paris 8. Il est également possible de suivre des cours à l'INALCO si cela langue de terrain n'est pas enseignée à Paris 8 (voir avec les responsables du master).

En MASTER 2 : deux cours spécifiques sont proposés :

M2 MUI : Lire et traduire les sciences sociales en anglais (Nadège Vezinat)

M2 AMO : Anthropology of cultural Globalization (Béatrice David). **Ce cours aura lieu à distance** par le biais de visioconférences BigBlueButton et d'une plateforme moodle.

Séminaires de laboratoire

Ces séminaires sont annuels. Chaque étudiant-e doit suivre en M1 puis en M2 l'un des séminaires des deux laboratoires CRESPPA (Coline Cardi) et LAVUE (Emma Gobin), dans

l'ordre de son choix.

Cours thématiques

Les cours thématiques ont principalement lieu au second semestre, mais deux d'entre eux sont proposés dès le premier semestre et peuvent permettre de vous avancer. Voir les descriptifs ci-dessous :

Au premier semestre :

Villes, migrations et mobilisations (Claudette Lafaye)

Développement en contexte global (Martin Olivera)

Au second semestre :

Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social (Isabel Boni-Le Goff)

Classes sociales, mobilités et inégalités (Nicolas Duvoux)

Approches quantitatives des sociétés contemporaines (Claude Dargent)

Globalisation, mondialisation, identités (Didier Gazagnadou)

Politiques de la Nature (Barbara Casciarri)

Circulations culturelles (Emma Gobin)

Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social (Isabel Boni-Le Goff) 2^{ème} semestre

Comment l'organisation concrète, la division du travail et les conditions d'emploi façonnent-elles les expériences et le rapport au travail ? En quoi et comment le travail est-il un lieu central de luttes et de conflits où se déploient des rapports de domination et où sont produites inégalités et hiérarchies sociales ? En quoi est-il aussi un espace de construction des identités et de lien social ? En articulant ces trois grands questionnements de la sociologie du travail, le cours « Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social » éclaire des problématiques de sociologie générale - sur la fabrique des inégalités, la socialisation, la mobilité sociale – tout en apportant une compréhension des changements contemporains à l'œuvre dans le travail et l'emploi.

Il envisage ces questions en proposant une exploration au sein de différents mondes du travail – métiers modestes et « professions prétentieuses », mondes salariés et indépendants - à partir d'exemples tirés de nombreuses recherches empiriques.

Villes, migrations et mobilisations (Claudette Lafaye)

1^{er} Semestre - Jeudi 12H-15H

La grille d'analyse des migrations nationales comme internationales a longtemps accordé aux villes un statut privilégié. Le migrant y trouvait un toit, un travail, des réseaux de solidarité et s'acclimait progressivement à son nouveau lieu de vie avant de s'y intégrer. Les phénomènes de "migrations transnationales", de "mobilités et territoires circulatoires", d'"encampement du monde", de "mobilisations transnationales" constituent désormais de nouvelles figures des migrations qui interrogent et renouvellent les liens que les migrants contemporains entretiennent avec les villes, la place qu'ils s'y font comme celle qu'on leur accorde, les (non) droits qui sont les leurs, la citoyenneté octroyée ou revendiquée, les relations politiques entretenues ici et là-bas. A partir d'études de cas centrées sur différents continents, cet enseignement prendra, chaque fois que possible, la forme d'un séminaire au cours duquel des chercheurs en thèse et/ou confirmés viendront présenter leurs travaux.

L'évaluation portera sur une fiche de lecture du texte préparatoire à la séance et sur un bilan conclusif du séminaire.

Classes sociales, mobilités et inégalités (Nicolas Duvoux)

2^{ème} semestre

Ce cours abordera la question des inégalités et des classes sociales dans la sociologie, depuis les écrits des « fondateurs » de la discipline (Marx ; Weber) jusqu'aux enjeux et travaux contemporains. Une attention particulière sera donnée à l'articulation - les distinctions, mais aussi les relations – entre les dimensions objectives et subjectives des inégalités. Le cours repartira du constat selon lequel la période actuelle est caractérisée par des tendances conjointes à l'augmentation des inégalités économiques et à l'individualisation de la façon dont elles sont perçues. Une première partie consistera à rappeler des éléments de définition et de mesure des inégalités sociales pour souligner leur lien étroit, quoique non exclusif, avec les positions socio-professionnelles. Un deuxième ensemble de séances abordera la question des apports des références classiques de la sociologie à la réflexion portant sur les dimensions objectives et subjectives des classes sociales. Un troisième ensemble de séances abordera des

thématiques spécifiques dans l'analyse des inégalités de classe. Enfin, un quatrième ensemble consistera en une série de réflexions empiriques menées à partir d'enquêtes comparatives. Ces dernières séances auront vocation à présenter aux étudiants des travaux empiriques en cours de réalisation sur les inégalités économiques et les positions de classe en Europe. Plusieurs chercheuses et chercheurs extérieurs interviendront dans le cadre de ce cours. Leurs contributions pourront être le point de départ d'un dossier.

Approches quantitatives des sociétés contemporaines (Claude Dargent)

2^{ème} semestre

Cet enseignement a pour but la familiarisation avec le maniement des données d'enquêtes quantitatives sur échantillon représentatif. Son objectif est donc de devenir autonome dans l'analyse des enquêtes de ce type - nationales, européennes ou internationales.

Le point d'application du cours sera l'Enquête Européenne sur les Valeurs (EVS: European Values Study) qui rassemble des données sur la France ainsi que sur les autres pays du continent. Il se déroulera en salle équipée d'ordinateurs où se trouve implanté le logiciel SPSS. Il s'agit donc d'acquérir une maîtrise de ce logiciel, largement utilisé aujourd'hui que ce soit dans le monde académique de la recherche ou par les entreprises ou administrations qui analysent des données quantitatives.

Il n'y a aucun prérequis, pour suivre ce cours, y compris en statistiques. Le propre d'un logiciel de ce type est justement de proposer les méthodes adéquates d'analyse des données, et de fournir les résultats. Nous partons de la présentation du fichier de données auquel aboutissent toutes les enquêtes quantitatives. Nous apprendrons les conditions et les commandes permettant de réaliser les tris à plat, les tableaux croisés, l'analyse multivariée, les échelles d'attitude etc...

Il s'agit d'un cours de sociologie : cet apprentissage sera également l'occasion de revenir sur le rôle joué dans l'analyse sociologique par des variables comme le genre, l'âge, le niveau d'éducation, la catégorie socioprofessionnelle, la taille de l'agglomération, la position religieuse, l'orientation politique...

La validation du cours reposera sur un dossier réalisé par chaque étudiant au fil des séances sur un thème qu'il choisira librement. Ce thème peut d'ailleurs être articulé à son sujet de mémoire, voire éventuellement en constituer une partie. Le dossier confrontera quelques hypothèses portant sur l'interprétation de ce thème aux données issues de l'EVS, traitées de manière adéquate.

Globalisation, mondialisation, identités (Didier Gazagnadou)

Ce cours a lieu au Musée du Quai Branly - **2^{ème} semestre**

Pour aborder la place de l'Eurasie dans la mondialisation, nous partirons des travaux d'André Leroi-Gourhan, de Joseph Needham et d'André-Georges Haudricourt portant sur les techniques et les spécificités de l'axe eurasiatique. Depuis l'Antiquité, existent en Eurasie des réseaux de circulation, de contacts, d'échanges, de transferts de marchandises, de techniques et de savoirs. On examinera le rôle des nomades, des États, des marchands, des lettrés, des religieux sur ces routes d'Eurasie à travers quelques grandes périodes de l'histoire eurasiatique (l'Antiquité, périodes islamique, turque et mongole, notamment). Le XVI^e siècle marque un tournant dans l'histoire globale du fait de la découverte des Amériques. Ces différentes périodes seront abordées et pensées comme des phases décisives de la mondialisation. Enfin on abordera la phase actuelle, celle de la globalisation, phase qui possède des caractéristiques anthropologiques et techniques spécifiques.

Politiques de la Nature (Barbara Casciarri)

2^{ème} semestre

Ce cours propose une formation aux développements récents de l'anthropologie de l'environnement en lien avec d'autres approches inter-disciplinaires (écologie politique, justice environnementale, écomarxisme). Il prévoit la réalisation de sorties de terrain encadrés « hors les murs » visant à mettre en place une ethnographie des « natures urbaines » (avec focalisation sur eau et terre) en région parisienne. Ces sorties ethnographiques s'appuieront sur une démarche d'observation des expressions de ces natures, jointes à la reconstruction des histoires socio-environnementales locales grâce aux entretiens réalisées sur place, avec l'objectif de décrypter l'imbrication sociale de la nature dans un contexte situé. Sous l'encadrement de l'enseignante, en contact avec des acteurs locaux de la ville de Montreuil (associations, écoles, musées, jardins), les étudiants seront menés à confronter connaissances et approches de l'anthropologie de l'environnement avec des données empiriques recueillies lors des sorties de terrain. Le travail collectif et en petit groupe sera valorisé. Après les premières séances, consacrées à l'encadrement théorique et à la mise en place du protocole d'enquête, les séances restantes prendront la forme d'un « laboratoire sur les natures en ville », dont les résultats constitueront la base de validation du cours

Circulations culturelles (Emma Gobin)

2^{ème} semestre

À partir des années 1990, la question de la globalisation ou de la mondialisation culturelle a fait couler de l'encre chez les anthropologues anglo-saxons puis francophones. Tous se sont attachés à débattre de la pertinence de ces notions, de la nouveauté (ou non) des processus de circulation et/ou de création qu'elles désignent ainsi que des méthodes d'enquête et des échelles d'analyse adéquates à les saisir. L'objectif de ce cours est de procéder à une présentation critique de ces débats ainsi que d'en éprouver la pertinence à partir d'études de cas récentes portant sur des thèmes variés. Il s'agira par là d'interroger les formes et les effets de circulations relevant du religieux, de l'art, du politique, de la technologie, etc., lesquels permettront à leur tour d'aborder les thèmes connexes de la migration, du tourisme, du patrimoine ou des nouvelles formes d'organisation sociale issues de la globalisation tout en réfléchissant aux cadres méthodologiques et théoriques pertinents pour les aborder. En s'intéressant à la façon dont certaines circulations symboliques, matérielles et culturelles contemporaines affectent la (re)construction et la négociation constante des appartenances individuelles et collectives sur des terrains classiques et moins classiques de l'ethnologie, l'enjeu sera ainsi de poser un regard spécifiquement anthropologique sur les processus d'interconnexion croissante des sociétés ainsi que de développer une réflexion épistémologique sur les problèmes que posent la recherche sur ce type d'objets.

Développement en contexte global (Martin Olivera)

1^{er} semestre - mardi 9H-12H

L'émergence de la discipline anthropologique est historiquement liée à ce que l'on appelle aujourd'hui le « développement » des pays du Sud, anciennement colonisés. Bien qu'elle ait acquis, notamment à partir des années 1950, une certaine autonomie en tant que « science fondamentale », l'anthropologie contemporaine n'en demeure pas moins attachée (qu'elle le veuille ou non) à cette filiation. Autrement dit, les anthropologues sont « pris », sur le terrain comme lors de l'élaboration de leurs analyses, dans le vaste jeu des politiques publiques (et le large réseau d'acteurs correspondant) qui visent, directement ou indirectement, à l'échelle locale, nationale ou internationale, celles et ceux auprès de qui ils « enquêtent ». Ce cours propose d'aborder les questions éthiques et scientifiques

soulevées par cette situation et les évolutions intervenues au cours des quarante dernières années. Pour ce faire, un premier ensemble de séances permettra de revenir sur deux grandes thématiques qui intéressent particulièrement les anthropologues dans le contexte de la mondialisation contemporaine : la question du néolibéralisme et celle du multiculturalisme, qui imprègnent l'ensemble des politiques de développement (dites aussi « politiques sociales » dans les pays du Nord). La seconde partie du cours sera consacrée à l'analyse et à la discussion de textes issus de recherches de terrain. Des exemples ethnographiques seront mobilisés, au Sud comme au Nord, afin d'analyser de manière critique les notions actuelles d'« expertise », d'« empowerment », de « grassroots initiatives » etc, et de saisir notamment le poids, les fonctions et les effets des malentendus en contexte de développement. On abordera ainsi la question des relations entre Anthropologie, politique et développement sous plusieurs angles : historique, épistémologique, méthodologique et éthique.

EC LIBRES RECOMMANDES EN DEHORS DU MASTER

Important : les EC sont libres sont à choisir selon les orientations de votre projet, et en concertation avec votre directeur-trice de mémoire : cela doit être pertinent pour votre formation. Ces EC libres sont à choisir parmi les cours thématiques du MSS, au sein d'autres masters de P8 ou parmi des cours externes avec convention listés ci-dessous.

1. **Cours-séminaire de l'unité « Migrations internationales et minorités » de l'Institut national des études démographiques (INED)** ouvert aux étudiant-es du MSS dans le cadre d'une convention. Il a lieu au Campus Condorcet au 2^e semestre.

Le cours est destiné à des étudiant-e-s de master suivant un cursus en sciences sociales. Bien que centré sur des approches quantitatives, le cours est ouvert à tous-tes les étudiant-e-s, quel que soit leur niveau en statistiques. Chaque séance s'organise autour d'une présentation générale des enjeux et de la thématique abordée et d'une discussion portant sur la mise en pratique de ces enjeux à travers des dispositifs d'enquête, soutenue par la présentation d'un travail de recherche de l'intervenant-e. Un ensemble de deux ou trois lectures recommandées est transmis en amont de la séance la discussion. Après une première séance d'introduction, les séances sont réparties en trois grands axes thématiques. La partie « Un monde de frontières ? » met l'accent sur l'interdisciplinarité, croisant sociologie, histoire, économie et science politique pour saisir les flux de populations dans une société mondialisée. La partie « Trajectoires des migrant-e-s dans la société d'accueil » reprend les grands débats, enquêtes et résultats portant sur l'insertion des immigré-e-s. Enfin, la partie « Des immigré-e-s aux minorités » montre comment, au-delà de l'expérience d'une mobilité géographique, les migrations sont révélatrices de la formation et de la transformation de frontières ethno- raciales.

2. **Cours du Master de Science politique ouverts aux étudiant-es du MSS :**

<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/list/documents/brochure-master-2020-2021.html>

Cours de M2, au semestre 1 :

- Environnement et risques globaux (mercredi 9h-12h)
- Circulations internationales des idées et transferts de normes (vend 9h-12h)
- Politiques des migrations (Jeudi 12h-15h)
- Politique et numérique (Jeudi 12h-15h)
- Politiques et métiers de la culture (intensif à l'intersemestre)
- Ethique appliquée (lundi 12h-15h)

Cours de M1, au semestre 2 :

- Discriminations, justice, police
- Race, genre, classe
- Genre et politique
- Justice et inégalités

3. Cours du Master Mondes méditerranéens en mouvements ouverts aux étudiant-es du MSS

Semestre 1

Attention il faut s'inscrire avant le 21 septembre auprès des enseignant-es (coordonnées sur le site ci dessous)

<https://master-med.univ-paris8.fr/>

- Genre en Méditerranée (lundi, 9h-12h)
- Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée : sociologie politique-histoire (lundi, 9h-12h)
- Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée (lundi, 12h-15h)
- Approches socio-anthropologiques des espaces transfrontaliers en Méditerranée (mardi, 12h-15h)
- Villes, culture(s), pouvoirs en Méditerranée (mardi, 9h-12h)
- Enjeux environnementaux en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)
- Approches du développement en Méditerranée : théories, pratiques, acteurs (jeudi, 9h-12h)

- Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée (jeudi, 12h-15h)

Semestre 2

- Inégalités sociales en Méditerranée (lundi, 12h-15h)
- Politisations en Méditerranée (mardi 12h-15h)
- Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen - Séminaire (mardi, 15h-18h)
- Mobilités en Méditerranée - Séminaire (mercredi, 9h-16h)
- Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée (jeudi, 9h-12h)

4. Cours du Master Etudes de genre ouverts aux étudiant-es du MSS

Tous les cours des enseignant-es titulaires sont ouverts dans la limite des places disponibles. L'accès aux cours est accordé en priorité aux étudiant-es régulièrement inscrit-es au Master d'études de genre.

La liste des cours est disponible sur le site du département de genre : <https://genre.univ-paris8.fr>

5. **D'autres cours peuvent être suivis à Paris 8 sous réserve** de la pertinence du choix et de l'acceptation des enseignant-es (dans ce cas consulter les responsables du master).

COURS ET SEMINAIRES DU MASTER DE SCIENCES SOCIALES OUVERTS AUX ETUDIANT·ES D'AUTRES FORMATIONS DE PARIS 8

Cours de 39h eqTD, d'une valeur de 5 ECTS.

Intitulé	Enseignant·e	Code	Semestre
Travail, emploi et précarité	Isabel Boni-Le Goff	DHFMED03	2
Villes, migrations et mobilisations	Claudette Lafaye	DHFMED04	1
Classes sociales, mobilités, inégalités	Nicolas Duvoux	DHFMED05	2
Approches quantitatives des sociétés contemporaines	Claude Dargent	DHFMED06	2
Globalisation, mondialisation et identités	Didier Gazagnadou	DHFMED07	2
Politiques de la nature	Barbara Casciarri	DHFMED08	2
Circulations culturelles	Emma Gobin	DHFMED09	2
Développement en contexte global	Martin Olivera	DHFMED10	1

FORMES D'ÉVALUATION ET MÉMOIRE

Chaque enseignement est soumis à l'assiduité (en dehors du cas des étudiant-es ayant des contraintes particulières, étudiant-es salarié-es ou en situation de handicap notamment, voir les Annexes aux modalités de contrôle des connaissances).

L'évaluation donne lieu à une notation à l'exception de certains séminaires et ateliers (voir les Annexes aux modalités de contrôle des connaissances) selon les modalités définies par l'enseignant-e en début de semestre.

L'évaluation est guidée par deux principes pédagogiques principaux :

- **Un contrôle continu qui repose sur une diversification des modalités d'évaluation.** L'objectif est de valoriser une diversité de compétences et de savoir-faire tout au long de chaque enseignement. Il s'agit ainsi de proposer aux étudiants des évaluations écrites et orales, des évaluations sur table et des évaluations de travaux réalisés à la maison, des évaluations de travaux individuels et de travaux collectifs, des évaluations de compétences transversales telles que les capacités rédactionnelles, argumentatives et analytiques. Pour chaque enseignement, la moyenne semestrielle de l'étudiant repose sur un minimum de deux notes.
- **Des évaluations articulées à la production du mémoire.** Le second principe réside dans l'évaluation de travaux articulés sur la production du mémoire, afin de favoriser l'avancement de celui-ci. Le contrôle continu est ainsi conçu, quand cela est possible, comme accompagnement dans la conception et la rédaction du mémoire de master. Ainsi, dans chaque enseignement, est mis en place un contrôle des connaissances, mais il est aussi demandé aux étudiants de rédiger (ou de présenter à l'oral) un document qui fasse des liens entre le cours et leur propre recherche. Des ateliers sont également organisés pour aider à la construction du mémoire. Enfin, le mémoire fait l'objet à la fin du M1 et du M2,

d'une double notation, assurée au moins par deux enseignants-chercheurs du département : une note d'écrit et une note d'oral.

Exemples de travaux de validation :

- Une note de lecture sur un ouvrage ou article de sciences sociales ;
- Le compte-rendu analytique d'une séance du séminaire ;
- Les notes d'un exposé fait en séminaire, réécrites et complétées ;
- Un document (tableaux statistiques, archives, matériaux textuels ou iconographiques, etc.) analysé par l'étudiant ;
- Un entretien effectué par l'étudiant, retranscrit et analysé ;
- Une observation de type ethnographique effectuée par l'étudiant et analysée ;
- Une bibliographie critique et commentée sur un thème déterminé ;
- La traduction en français de quelques pages d'un article de sciences sociales en langue étrangère.

Indications sur le mémoire

La réalisation et la rédaction du mémoire est un élément décisif de la formation de master 1 et de master 2. Le mémoire est réalisé par l'étudiant-e sous la direction d'un des encadrant-e du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Paris 8 ou d'un-e chercheur-e de l'un des deux laboratoires auxquels le master est adossé (CRESPPA ou LAVUE, voir infra). Le directeur ou la directrice du mémoire accompagne l'étudiant-e dans la conception, la réalisation et la finalisation de son projet. Un atelier collectif d'accompagnement à la réalisation du mémoire est assuré en M1 et en M2.

Les mémoires de M1 et M2 sont conçus comme deux étapes d'un même travail, sur un même sujet ou terrain, ou sur des sujets et terrains proches. Le travail empirique démarré en M1 se poursuit en M2. Le mémoire de M1 constitue un mémoire d'étape d'environ 60 pages, il vise à affiner l'objet et la problématique retenus et à commencer

le travail empirique. Le mémoire de M2, d'au moins 80 pages, propose une analyse plus approfondie de matériaux originaux et des résultats.

Même s'il n'existe pas un seul type de « bon » mémoire de sociologie et d'anthropologie car une pluralité d'approches de ces disciplines est souhaitable, quatre critères généraux d'évaluation peuvent être énoncés.

Le premier tient au soin devant être apporté par les étudiants à l'inscription de leur objet dans la littérature scientifique pertinente et dans un questionnement pertinent dans la discipline choisie (sociologie ou anthropologie).

Le deuxième critère tient au caractère raisonné et réflexif de la constitution d'un corpus de données. Ces données peuvent être de plusieurs types : quantitatives, par l'exploitation de grandes enquêtes de la statistique publique ou de questionnaires administrés lors d'enquêtes conduites par des organismes ou équipes de recherche ; qualitatives, par les entretiens et ou l'observation ethnographique. Il peut s'agir également d'un corpus d'archives, de documents visuels, artistiques ou culturels. La dimension réflexive de la constitution du corpus de données qui sont interprétées dans le mémoire est valorisée. L'ancrage empirique est ainsi fondamental pour la réalisation d'un mémoire de sociologie ou d'anthropologie.

Le troisième critère principe est celui de l'élaboration de résultats originaux combinant l'analyse des matériaux, la réflexivité et la discussion de la bibliographie scientifique.

Enfin, une attention soutenue doit être accordée à la forme de la rédaction. L'orthographe, les normes bibliographiques et les règles de citations des références doivent être respectées ; les sources et données empiriques doivent impérativement présentées et citées avec précision.

Des exemples de mémoire réalisés par des étudiants au cours des années précédentes sont disponibles au secrétariat du master (selon les cas : version papier ou numérique). Il est possible – et souhaitable – de faire une demande de consultation auprès de Corinne Charron.

Rapport intermédiaire sur le mémoire de M2

Le premier semestre de Master 2 comprend deux EC (10 ECTS au total) entièrement dédiés à la réalisation d'une enquête individuelle liée au mémoire :

- L'EC Enquête de terrain intensif en sociologie ou en anthropologie pour projet personnel (6 ECTS),

- L'EC Rapport intermédiaire d'enquête individuelle ou de stage (4 ECTS) :

Ces deux EC ont été conçues pour valoriser au mieux le travail d'enquête individuel réalisé par chaque étudiant et reconnaître l'investissement important qu'il représente. Bien que correspondant à deux EC dans la maquette, ils forment un tout, et ils sont évalués conjointement.

Leur validation repose sur un « rapport intermédiaire » à rendre à la fin du premier semestre qui doit attester de la capacité de l'étudiant à rendre compte, de manière raisonnée, de l'état d'avancement de son enquête empirique (même s'il est encore en cours), à pouvoir en faire le bilan et à en tirer un nouveau programme de travail. Cette étape intermédiaire indispensable à la réalisation du mémoire a donc pour objectif de faire le point à mi-parcours sur les manques, les difficultés, les avancées, les nouvelles questions qui émergent afin de préparer au mieux la phase de bouclage de l'enquête, d'analyse des matériaux et de rédaction du mémoire.

Ce travail à rendre mi-janvier aux directeurs et directrices comprend (sous une forme variable à définir par l'encadrant·e et l'étudiant·e) :

- Un texte présentant les données collectées de manière argumentée : que contient le corpus ? Comment a-t-il été collecté ? quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les choix méthodologiques opérés ? Quelles sont les pistes d'analyses qui se dessinent ? Comment est envisagée la poursuite (et la fin) du travail d'enquête ?
- Les données collectées elles-mêmes présentées sous la forme d'inventaires, de corpus de documents, de transcriptions d'entretiens, de CR d'observation, de bases de données, de corpus photographiques, éventuellement d'une synthèse du journal de terrain, d'un chronogramme ou calendrier d'enquête, etc.
- Un bilan de la bibliographie lue et envisagée.

Ce rendu (texte de présentation + synthèse des données + bibliographie) se fera sous forme numérique par un envoi à l'encadrant·e. Il devra obligatoirement être suivi d'une discussion approfondie lors d'un rendez-vous avec l'encadrant·e afin de définir la suite

du programme de travail devant conduire à la réalisation du mémoire de Master 2.

EC sans note :

Conformément aux nouvelles Modalités de contrôle des connaissances, et afin d'alléger le nombre de devoirs à rendre et évalués par une note plusieurs séminaires ou ateliers ne sont plus évalués par des notes mais selon une validation se faisant sur un mode binaire : validé/non validé. Ces EC ne peuvent donner lieu à compensation et n'ouvrent plus droit à la deuxième session, aujourd'hui appelée « session de la seconde chance ».

Leur validation repose sur l'assiduité en cours, la participation aux divers ateliers, séminaires, etc. ainsi que la réalisation de tous les travaux demandés (présentation orale, discussions des textes, rendus écrits, etc.).

- en Master 1 :

« Accompagnement du projet d'enquête personnel »

« Séminaire de laboratoire »

- en Master 2 :

« Accompagnement pendant et après le diplôme de Master

« Séminaire de laboratoire »

« Enquête de terrain intensive en sociologie ou anthropologie pour projet personnel » ou « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel

ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2021-2022

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC) ont été adoptées par le Conseil de la formation et de la vie universitaire le 10 juin 2021 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8 et sont consultables sur le site de l'Université. (...) Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation. Ces modalités sont détaillées dans les ANNEXES AUX MODALITES DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES reproduites ci-dessous.

UFR Textes et Société / Master des Sciences sociales

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (*Article 9*)

Le contrôle des connaissances du Master de Sciences Sociales s'effectue par contrôle continu et exige l'assiduité. Les modalités d'évaluation (nombre de travaux, écrits ou oraux, ou d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient) sont laissées à l'appréciation des enseignants responsables de chaque cours. Ces modalités doivent être portées à la connaissance des étudiants et étudiantes au début de chaque enseignement. Les informations sont centralisées au niveau de l'UFR à travers les maquettes des diplômes.

Le contrôle terminal et la dispense d'assiduité ne sont qu'une modalité dérogatoire présentée au paragraphe suivant.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (*Articles 9 et 14*)

Les étudiants et étudiantes sont présents à tous les cours et sont évalués en contrôle continu. Au-delà de trois absences non justifiées, l'étudiant ne pourra être évalué à la première session et devra se présenter à la deuxième session (session de seconde chance).

Pour certains EC, des **dispenses d'assiduité** peuvent être accordées aux étudiants pour raisons médicales (avec justificatif) ou professionnelles (sur présentation d'un contrat de travail) ou encore pour effectuer des terrains d'enquête de longue durée dans des pays étrangers. Les étudiants ayant une raison justifiée (médicale, professionnelle ou liée à des opérations de recherche) peuvent demander la dispense d'assiduité. Si leur demande est jugée légitime, ils passent alors en contrôle terminal (examen, oral ou dossier à rendre à la

fin du semestre dont la date et les modalités sont fixées par l'enseignant).

Les EC éligibles à cette dispense sont :

- en master 1 : « Approches quantitatives : textes et méthodes » ; « Approches ethnographiques : textes et méthodes » ; EC libre ; EC « thématiques et débats »
- en master 2 EC « thématiques et débats » ; EC libre.

Pour les autres EC seul un **aménagement de l'assiduité** sera possible, mais le passage en contrôle terminal est impossible. Les EC concernés sont :

- en master 1 : « Enquête collective « hors les murs » » ; « stage professionnel en milieu externe », « accompagnement du projet d'enquête personnel » ; « séminaire de laboratoire » et « Mémoire d'étape »
- en master 2 : « Accompagnement pendant et après le diplôme de Master » ; « séminaire de laboratoire » ; « Enquête de terrain intensive en sociologie ou en anthropologie pour projet personnel » ; « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel » ; « Mémoire final d'enquête personnel en sociologie » ; « Mémoire final d'enquête personnel en Anthropologie » ; « Soutenance du mémoire ».

Afin d'obtenir une dispense ou un aménagement d'assiduité, l'étudiant doit remplir un formulaire, joindre les pièces justificatives demandées et l'adresser au responsable de l'enseignement concerné 4 semaines au plus tard après le début du cours concerné. Dans le cas d'une demande de dispense au titre des opérations de recherche, l'étudiant doit pouvoir se prévaloir d'une lettre de son directeur ou de sa directrice attestant de la pertinence de ces démarches. En cas de refus, l'étudiant devra suivre les modalités du contrôle continu, définies ci-dessus.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (*Article 15*)

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (*Article 15*)

Tous les EC ouvrent droit à cette session de « seconde chance » à l'exception de :

- en Master 1 : « Enquête collective « hors les murs » » ; « stage professionnel en milieu externe » ; « accompagnement du projet d'enquête personnel » et « séminaire de laboratoire »
- en Master 2 : L'EC « Accompagnement pendant et après le diplôme de Master », le « séminaire de laboratoire », « Enquête de terrain intensive en sociologie ou anthropologie pour projet personnel » ; « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel »

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (*Article 16*)

Les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance sont celles de la session de seconde chance si elles sont supérieures aux notes de session 1.

6 – Renonciation à la compensation (*Article 16*)

Les demandes de renonciation à la compensation en vue de se présenter à la session de seconde chance doivent être formulées auprès du secrétariat pédagogique au plus tard 72 heures avant la date du jury de Master.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (*Article 18*)

Les EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 sont :

- en master 1 : « accompagnement du projet d'enquête personnel » et « séminaire de laboratoire »
- en master 2 : « Accompagnement pendant et après le diplôme de Master » ; « séminaire de laboratoire » ; « Enquête de terrain intensive en sociologie ou anthropologie pour projet personnel » ; « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel ».

Ces EC sont « validées » sous réserve de respect de l'assiduité et d'avoir réalisé l'ensemble des travaux demandés en répondant aux attentes. Dans le cas contraire elles sont « non validées ».

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (*Article 21*)

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 22*)

Un EC non-acquis doit faire l'objet d'une réinscription l'année suivante.

10 – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (*Article 23*)

Le passage conditionnel en M2 (AJAC) n'est possible que pour les étudiants ayant validé leur mémoire et obtenu au moins 48 ECTS.

LABORATOIRES DE RECHERCHE

Le master est adossé à deux centres de recherche auxquels appartiennent la grande majorité des encadrant-es et enseignant-es et dans lesquels se déroulent les deux séminaires de laboratoire du master : le laboratoire CRESPPA et le laboratoire LAVUE, présentés ci-dessous.

Les étudiant-es peuvent assister aux séminaires, journées d'études et colloques organisés au sein de ces deux unités de recherche.

CRESPPA Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris – UMR 7217

Cette unité mixte de recherche est composée de trois équipes, le CSU (Cultures et sociétés urbaines); le GTM (Genre, travail et mobilités) et le LabToP (Laboratoire des théories du politique). Les membres du CRESPPA privilégient une approche en termes de rapports sociaux, notamment en s'intéressant aux processus de domination. L'importance conférée au travail de terrain et aux données empiriques dans l'analyse sociologique, à la démarche comparative et aux préoccupations méthodologiques constituent des traits structurants. Cette importance accordée à la démarche empirique rejoint un des objectifs pédagogiques forts du master.

Le CRESPPA a 5 axes transversaux :

- Genre rapports sociaux de sexe
- Rapports de classe, inégalités, mobilités sociales
- Sociologie, histoire, et théorie du politique
- Arts, savoirs et culture
- Postcolonialisme et rapports sociaux de race

Plus d'informations sur le CRESPPA, ses axes et ses équipes sur la page suivante :

<http://www.cresppa.cnrs.fr/>

**LAVUE Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme,
Environnement –UMR 7218**

C'est un laboratoire pluridisciplinaire. Le Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement est rattaché à 2 écoles d'architecture (Paris La Villette, Paris Val de Seine) et aux universités P8 et P10. Il regroupe des chercheurs et des enseignants-chercheurs issues de diverses disciplines (sociologues, anthropologues, architectes, géographes, urbanistes, philosophes et historiens), français et étrangers. Les travaux du LAVUE abordent la ville à des échelles variées et s'inscrivent dans une démarche pluridisciplinaire, temporelle et internationale.

Ils s'articulent autour de 5 axes de recherche :

- Fabrication de l'urbain
- Justice et inégalités
- Héritages et innovations dans la construction des territoires
- Injonctions politiques et pratiques alternatives
- Interfaces : métropolisations et dynamiques rurales

Plus d'informations sur le LAVUE à la page suivante :

<http://www.lavue.cnrs.fr/>

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du master est composée de **l'ensemble des enseignant-es-chercheur-es titulaires du département** de sociologie et d'anthropologie.

Tous les enseignant-es-chercheu-es titulaires du département peuvent être directrices ou directeurs de mémoire en M1 et en M2 même s'ils n'enseignent pas en master cette année-là.

Vous trouverez ci-dessous la liste des enseignant-es-chercheur-es encadrant les mémoires et leurs domaines de recherche. Leurs coordonnées (emails) sont indiquées sur la page du département.

Outre les membres titulaires du département de sociologie, **les chercheuses et chercheurs CNRS des laboratoires CRESPPA et LAVUE** peuvent être sollicité-es en fonction de la pertinence des thèmes de recherche abordés par les étudiant-es.

Pour consulter les pages des chercheuses et chercheurs CNRS des laboratoires CRESPPA et LAVUE, il faut se rendre sur les sites des laboratoires :

<http://www.cresppa.cnrs.fr/>

<http://www.lavue.cnrs.fr/>

ENSEIGNANT·ES DU DEPARTEMENT ET LEURS PRINCIPAUX THEMES DE RECHERCHE

Enseignant-es	Principaux domaines et thèmes de recherche
BARROS (de) Françoise	Sociologie de l'administration Sociologie du travail et des professions
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation et de la socialisation Sociologie de l'enseignement et des enseignants Sociologie de l'enfance et de la famille
BONI-LE GOFF Isabel	Sociologie du travail, sociologie du genre, discriminations dans l'emploi, ethnographie, récits de vie
BOUILLON Florence	Vulnérabilités sociales et résidentielles, écoles alternatives, Ville, habitat
CARDI Coline	Genre, famille, travail social
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté
COUTO Marie-Paule	Sociologie quantitative, Sociologie de la quantification, Sociologie de la citoyenneté, Sociologie de l'immigration, Sociologie du travail
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.
DARGENT Claude	Religions (christianisme et islam). Attitudes et comportements politiques. Valeurs et normes. Comparaison européenne et internationale.
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DAVID Béatrice	Anthropologie politique et culturelle de la Chine, ethnicité, innovations rituelles
DERBEZ Benjamin	Santé, biomédecine, sociologie des sciences et des techniques, bioéthique
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social, ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité, Etats-Unis

FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés
GAZAGNADOU Didier	Anthropologie des techniques, Moyen-Orient, Iran, Islam chiite, les diffusions culturelles et la mondialisation, les Routes de la soie
GOBIN Emma	Rituel, religions, nouvelles spiritualités, cultures afro-américaines, Caraïbes et Amériques, art, circulations culturelles, histoire et épistémologie de l'anthropologie
KOKOREFF Michel	Sociologie des banlieues, émeutes, drogues ; sociologie de la contestation sociale, police, justice.
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, pouvoir d'agir, action publique
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, malentendu et intégration sociale, politiques de la ville et action sociale
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, travail des femmes, migrations en Europe, approches localisées de l'espace social, services publics, syndicats
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion
TRANCHANT Lucas	Travail et emploi, classes populaires et mondes ouvriers, ethnographie, méthodes quantitatives
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte
VEZINAT Nadège	Sociologie du travail, des professions, de l'emploi : constitution des collectifs, logiques identitaires, division du travail, doubles appartenances, professionnalisation, trajectoires et sens du travail, statuts d'emploi et marchés du travail Sociologie des organisations : interpénétration du marchand et du non-marchand, du public et du privé, action publique, modes de régulations, territoires

Emploi du temps du premier semestre (salles affichées au secrétariat)

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	M1 et M2 Anthropologie du développement en contexte global M. OLIVERA Salle MR105		M1 Accompagnement au mémoire Y. SIBLOT	M1 Approches ethnographiques : textes et méthodes A. LEBLON M2 AMO et MUI Accompagnement au mémoire (Journées complètes) F. BOUILLON
12h-15h		M1 Enquête collective groupe 1 L. VELPRY Salle Informatique bâtiment C	M1 et M2 Villes, migrations, mobilisations C. LAFAYE	M1 Enquête collective groupe 2 Y. SIBLOT Salle Informatique bâtiment C
15h-18h	M2 AMO Anthropology of cultural Globalization B. DAVID Salle MR005	M1 et M2 Séminaire Cresppa ou Lavue C. CARDI ou E. GOBIN	M1 Approches quantitatives : textes et méthodes MP COUTO Salle Informatique bâtiment C M2 MUI Lire et traduire les sciences sociales N. VEZINAT	

